

*Compte rendu synthétique
Conseils de Quartier
Jeudi 4 novembre 2021 à 20 h 00*

Quartier : Glycine

Elus référents : M. BOUDEAU, M. LAFFENETRE, Mme LEVASSEUR

Habitants : 50

Introduction

Dans un premier temps, Monsieur le Maire présente la Charte de l' élu référent de quartier, validée par le Conseil Municipal. Les conseils de quartier sont pilotés par trois élus : deux élus issus du groupe majoritaire au Conseil Municipal et un élu issu du groupe minoritaire. Monsieur le Maire précise que cette charte représente un engagement de la part de chaque élu.

Dans un second temps, Monsieur le Maire présente l'objectif de ces conseils qui ont pour vocation à traiter des problèmes et/ou à mettre en œuvre des projets collectifs. Monsieur le Maire ajoute que les mineurs de moins de 16 ans sont autorisés à participer aux conseils de quartier accompagnés du représentant légal.

Monsieur MAZERE, Maire Adjoint à l'environnement, participation des habitants et vie associative, souligne le caractère autonome des conseils de quartier. En effet, il est proposé d'élire un bureau parmi les administrés pour désigner un(e) référent(e) habitant(e) et un(e) secrétaire de séance afin de réaliser des comptes rendus de réunions. De plus, l'espace social Victor-Hugo sera mis à disposition des administrés qui souhaitent avoir un lieu pour se réunir avant ou après les Conseils de quartier (réservation auprès des agents de l'espace social). Monsieur le Maire précise qu'il est essentiel de tenir informé les habitants de chaque quartier sur les débats et projets qui seront menés lors des réunions. Cette communication sera réalisée au travers du bulletin municipal, du site internet de la commune, mais aussi entre les habitants.

Monsieur le Maire fait un point sur le budget participatif. L'objectif étant de pouvoir proposer un projet par quartier qui sera financé par la collectivité. Le montant de ce budget n'est pas encore déterminé. Il devrait être budgétisé pour l'année 2022.

Sujets abordés :

Vitesse

Sur l'avenue de la République le rond-point au carrefour du boulevard des Ecasseaux ne fait pas ralentir : la vitesse est excessive. De plus, la priorité n'est pas signalée.

Les habitants souhaiteraient un ralentissement de la vitesse rue Jean Monnet et rue Palissy. Il y a également un manque de visibilité la nuit sur ce secteur. Il est proposé de signaler le rond-point de l'avenue par des lumières clignotantes.

Les élus précisent que la vitesse est le premier problème sur la commune mais qu'il est difficile de lutter contre toutes les infractions. Cependant, la sécurité est une priorité : des réflexions sont en cours.

Voirie / Signalisation :

La rue Victor Hugo est à sens-unique mais il n'existe aucune signalisation. Une intervention des services techniques sera programmée pour mettre en place la signalétique manquante.

Les habitants se demandent pourquoi une partie de la rue de Font Noire est en sens unique et l'autre partie à double sens. Il est proposé d'organiser une réunion avec les administrés afin de détecter réellement les anomalies dans cette rue.

Il est proposé d'aménager des bateaux au niveau des passages piétons (pas toujours existants).

Les administrés souhaiteraient que soit refait les trottoirs au Boulevard de la Quintinie. Monsieur Le Maire répond qu'il s'agit de la compétence du GrandAngoulême.

Une plaque Rue Victor Hugo est sur la route. Une intervention sera programmée afin que cette problématique soit vérifiée par les Services Techniques.

Eclairage public :

Pas d'éclairage public sur le boulevard des Ecasseaux. Cette panne vient d'un tiers responsable. Il est proposé de mettre en place une installation électrique provisoire. Cette proposition sera étudiée par les services compétents.

(Depuis, la panne a été réparée !)

Poubelles :

Les trottoirs de la rue Pierre et Marie Curie sont encombrés par les poubelles (dangereux pour les piétons). Il est proposé d'installer des poubelles collectives (ressort de la Communauté d'Agglomération).

Les administrés rencontrent le même problème au lotissement Rue Jean Monnet avec des poubelles en permanence en extérieur (odeurs en été).

Les élus précisent qu'un rendez-vous à eu lieu avec CALITOM afin d'étudier la possibilité d'enterrer des containers (projet compliqué dans cette rue) ou de créer une zone de regroupement de containers (projet à l'étude).

Sécurité routière :

Les administrés déplorent les deux roues qui empêchent la circulation des voitures dans la rue Victor Hugo ainsi que les rodéos.

Le policier municipal précise que pour des raisons de sécurité, la Police Municipale ne prend pas en chasse les auteurs de rodéos à deux-roues. Une note interdit aux policiers municipaux de les poursuivre.

Abri bus STGA à côté de la station Esso : aucune visibilité pour sortir de la station (dangereux). Il est proposé d'intervenir auprès du GrandAngoulême.

Projets :

- La place Blanche : les élus rappellent que l'aménagement de la place Blanche est un gros projet du mandat. La réflexion est initiée et des réunions ont été organisées sur place. Plusieurs idées ont été retenues : zones de fraîcheur, zone pour les festivités. Une esquisse du projet sera proposée aux habitants.
- Marché : bel espace d'accueil avec une possibilité de l'étendre sur l'esplanade Jean Moulin mais un hall couvert est nécessaire. Projet à étudier.
- Avenue de la République : les administrés proposent la végétalisation de l'avenue par des plantes grimpantes. Projet à étudier avec les Services Techniques.

Point vigilance citoyenne

Un projet sur la vigilance citoyenne est en cours sur la commune en partenariat avec la police nationale.

Monsieur le Maire clôture la réunion et remercie l'ensemble des habitants présents à cette première réunion.